

STÉPHANIE HENNETTE
THOMAS PIKETTY
GUILLAUME SACRISTE
ANTOINE VAUCHEZ

Pour un traité de démocratisation de l'Europe

SEUIL

Stéphanie Hennette, Thomas Piketty, Guillaume Sacriste, Antoine Vauchez, Pour un traité de démocratisation de l'Europe, Seuil, 2017, 93p.

Ce petit livre, paru pendant la campagne électorale française de 2017, propose une nouvelle avancée de l'Union européenne par l'adoption justement, souhaitée par les auteurs en 2017, d'un traité de démocratisation de la gouvernance de la zone euro (T-Dem).

Les auteurs partent d'un constat simple. Pour eux, la zone euro est gouvernée de manière opaque et technocratique. « Tout à la fois puissant et insaisissable, le gouvernement de la zone euro s'est développé en fait dans l'angle mort des contrôles politiques, dans une sorte de trou noir démocratique »¹ Cela n'est pas fait pour rapprocher les citoyens de l'Union européenne qui ne peuvent pas comprendre la complexité des mécanismes de gestion de la zone euro. Cela a un effet inverse, la mise en doute de cette construction. Il paraît donc indispensable aux auteurs de replacer la démocratie représentative au cœur des politiques économiques européennes au travers de la création d'une Assemblée spécifique à cette zone afin de mieux démocratiser le projet européen.

La justification de ce projet est très crédible et convaincant, car elle s'appuie sur une démonstration juridique à partir de la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne de 2012² lors de la création du traité instituant le Mécanisme européen de stabilité. En effet, des Etats membres de l'Union européenne peuvent adopter des traités spécifiques s'ils ne mettent pas en cause les traités sur l'Union européenne et sur le fonctionnement de l'Union européenne. Un nouveau traité de cette nature améliorerait le gouvernement démocratique de l'euro partagé par 19 Etats sans remettre en cause les traités ratifiés par les 28 Etats membres.

Il s'agirait donc de mettre en place une Assemblée de la zone euro suffisamment représentative des Etats membres de cette zone notamment en fonction de leur population. Plusieurs hypothèses sont imaginées de 105 à 320 membres. La composition comprendrait des parlementaires nationaux et des parlementaires européens.

Les auteurs proposent un traité entièrement rédigé selon les critères du droit de l'Union de 22 articles ouverts par un préambule justifiant son adoption à une majorité qualifiée par

¹ Livre, p. 7

² CJUE, 27 novembre 2012, Thomas Pringle c/ Gouvernement de l'Irlande, C-370/12

forcément à l'unanimité. Cette nouvelle Assemblée aurait toutes les compétences d'une telle institution : pouvoir de contrôle, initiative législative, pouvoir d'adoption du budget de la zone euro doté de ressources propres.

Cette proposition vise à ce que les citoyens européens se saisissent du débat européen et ne considèrent plus l'Union européenne comme un espace technocratique loin de leurs réelles préoccupations. S'aura-t-elle convaincre les responsables politiques de la zone Euro et plus largement de l'Union européenne ? Ce n'est pas certain lorsqu'on voit les premières réactions allemandes aux propositions similaires du président Macron lors de son discours d'Athènes en septembre 2017.

Mais au moins, ce projet de traité ouvre un débat et un chantier politique dont de nombreux européens devraient se saisir pour redonner un nouveau souffle politique et démocratique à la construction de l'Union européenne.

Henri Oberdorff
Professeur émérite de l'Université de Grenoble-Alpes
Président de l'UPEG